

Lourdes le 25 septembre 2018

En tant que Conseiller Municipal de Lourdes et membre de la Commission travaux de la Ville, je tiens à m'exprimer sur le projet de l'avenue Peyramale prolongée et apporter mon analyse.



Il est grand temps de rétablir la vérité et de dire haut et fort que les déclarations de Madame Bourdeu et de Monsieur Abadie sont fausses et dangereuses pour l'avenir de Lourdes.

Que disent-ils à l'heure actuelle ? Que les travaux de prolongation Avenue Peyramale sont indispensables pour permettre la circulation des cars et des véhicules afin de traverser le gave. L'utilisation du Pont renforcé « Pomes » devant s'interrompre en juillet 2019, ils déclarent un peu partout qu'il est urgent d'attaquer ces travaux.

Il faut savoir que le dernier coût annoncé est de 3 millions d'euros et dérivera certainement au-delà. A tel point que lors du Conseil Municipal du 21 septembre, M. Abadie a refusé de certifier que cette somme n'augmenterait pas. Il faut savoir aussi que ce prolongement est en zone inondable et que normalement la loi interdit toute construction dans ce cas de figure.

La solution est pourtant simple. Il suffit de lancer une nouvelle analyse technique du pont actuel ce qui permettra de continuer son utilisation après la limite fixée et pendant 1 ou 2 années de plus. Cela permettra de construire un nouveau pont juste à côté sans paralyser la circulation et offrant toutes les garanties de sécurité pendant au moins 100 ans.

L'argument des travaux qui dureraient plus d'un an et qui paralyserait la saison pour les hôtels concernés ne tient donc plus. Celui du coût non plus puisque les études prouvent que cette réalisation ne serait pas plus chère que le prolongement envisagé.

Les avantages sont multiples. Cette manière de faire permettra une fois le 2eme pont réalisé de conserver l'ancien pour le passage des piétons et des cyclistes car cela sera autorisé vu le peu de poids supporté. Le nouvel ouvrage construit permettra aussi de garantir une utilisation sans problème alors que la prolongation de l'avenue et le passage sur le vieux pont de l'Arrouza ne garantit absolument rien.

Parfois il faut savoir faire marche arrière et accepter une solution plus adaptée et rien en cela n'est honteux. Merci Madame le Maire et Monsieur Abadie d'en tenir compte.

Michel Rebollo

Conseiller Municipal